

## **DISPOSITIF DE CERTIFICATION DES PSDM**

Yvan MAINGUY – Directeur Général  
Pierre-François TRILLAT – responsable de filière

Assemblée Générale UNPDM du 29 mai 2024

# DEKRA CERTIFICATION



- Création en 1999
- Implantation au Plessis-Robinson (92)
- Activités de certification, audits, évaluation et labellisation
- Intervention en Europe et dans toute la francophonie
- 4 accréditations COFRAC, 2 agréments ministériels et une notification européenne
- 32 collaborateurs
- 200 auditeurs et membres de comités
- 8 200 clients et 12 400 certificats
- 4 000 jours d'audit en 2023



Accréditations n° 4-0081,  
4-0545, 4-0604, 5-0537,  
5-0592 et 3-1297  
Portées disponibles sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## AGRÉMENTS MINISTÉRIELS



# Nos domaines d'intervention



## ▶ QUALITÉ

- ISO 9001
- QUALIOPI
- EN 9100-9110-9120
- ISO 22716
- Marquage CE des ascenseurs neufs
- PSDM
- ISO 19443



## ▶ DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

- Fluides frigorigènes
- Label calculateur bilan carbone.
- ISCC



## ▶ ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

- Diag DPE
- ISO 14001
- ISO 50001
- SSD
- ISO 46001
- Granulés plastiques (GPI)



## ▶ SÉCURITÉ ET SANTÉ

- PGC (IFS, BRC, ISO 22000, HACCP)
- ISO 45001
- CACES
- Diag Plomb, amiante, termites, gaz, électricité
- ISO 39001
- E-Call
- GDP
- SERMI



## ▶ DIGITAL, CYBERSÉCURITÉ, RGPD

- Label IoT (CAIH)
- Evaluation d'applis et sites web



## ▶ ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Label RecQ



## ▶ RSE

- ISO 26000
- ASI
- Inclusion, handicap (RGAA)

# Les avantages réservés aux adhérents de l'UNPDM



## Pack de services d'une valeur de 450€, offert aux adhérents

- Un interlocuteur/service dédié (renseignement première demande, suivi dossier,...)
- Une organisation des audits au plus près des disponibilités des candidats, comprenant les temps d'échanges avec les auditeurs
- Un accompagnement par animation de webinar, actions de communication
- Un partage du retour d'expérience issu des audits (bilan annuel des écarts ou voies d'amélioration observés lors des audits chez les adhérents)
- Un accompagnement aux formalités administratives pour s'inscrire à la certification (FAQ, Video, Tutoriel au sujet de la contractualisation,...)
- Un espace client avec mise en ligne et à disposition des rapports d'audit, certificats,... durant toute la période contractuelle
- Une préparation et personnalisation du certificat (avec logo du candidat)

# Les avantages réservés aux adhérents de l'UNPDM



Veille et assistance  
technique au syndicat

Participation à des  
animations et webinaires

Communications  
coordonnées

Tarif préférentiel

# LA CERTIFICATION DES PSDM

## Pourquoi la certification obligatoire des PSDM ?

Recommandations de l'IGAS à conditionner le conventionnement des PSDM à une certification afin de renforcer les garanties de qualité de prestation et de promouvoir les bonnes pratiques professionnelles.

Promulgation de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2021 qui fixe l'obligation de certification des PSDM pour adhérer à l'accord national et définit la mission pour la HAS de rédiger le référentiel des bonnes pratiques et la procédure de certification associée.

L'obligation de certification concerne toutes les structures de prestation de service ou de distribution de matériel, quelles que soient leur statut juridique, leur taille ou les modalités d'exécution de leurs activités.



## Quels sont les objectifs du législateur ?

Exercer un contrôle sur les PSDM

Assurer un standard de qualité à tous les bénéficiaires

Faire le tri parmi les acteurs les moins sérieux

# Les exigences de bonnes pratiques des PSDM



60 critères répartis en 4 thèmes

## Éthique, droits de l'utilisateur et satisfaction de l'utilisateur

- Information de l'utilisateur
- Confidentialité
- Traitement des réclamations

## Distribution du matériel et réalisation de la prestation

- Faisabilité
- Modes opératoires
- Suivi et clôture des prestations

## Fonctions support

- Compétences
- Locaux et équipements
- Système d'information

## Dispositions relatives à la qualité et aux risques

- Vigilance sanitaire
- Gestion des risques
- Veille réglementaire

La construction des critères

Expression de l'exigence

Précision de l'exigence

Éléments de preuve attendus

Modalités d'évaluation

Des critères définis pour l'évaluation des PSDM par les organismes de certification mais exploitables avant tout pour cadrer l'organisation des entreprises de prestation de service et de distribution de matériel.

# Le dispositif de certification des PSDM



Un certificat délivré pour 4 ans



Des durées définies selon les effectifs des PSDM concernés par site

# Les durées d'audit

## PSDM mono-site

	Durée sur site Audit initial	Durée hors site Audit initial	Durée sur site Audit de surveillance	Durée hors site Audit de surveillance	Durée total sur le cycle de certification
Effectif de 1 à 4 personnes	1,00 jour	0,50 jour	1,00 jour	0,50 jour	3,00 jours
Effectif de 5 à 25 personnes	1,50 jour	0,50 jour	1,50 jour	0,50 jour	4,00 jours
Effectif de 26 à 125 personnes	2,00 jours	0,50 jour	2,00 jours	0,50 jour	5,00 jours
Effectif supérieurs à 125 personnes	2,50 jours	0,50 jour	2,50 jours	0,50 jour	6,00 jours

Les durées d'audit sont déterminées par la procédure de certification PSDM. Cette procédure est toujours en attente de validation et le modèle de calcul des durées est encore susceptible d'évoluer.

## PSDM multi-sites

	Durée par site audité	Durée hors site
Site central	1,00 jour + 10 % de la durée annuelle des audits au-delà de 10 sites	10 % de la durée annuelle des audits (siège et sites) avec un minimum de 0,50 jour
Effectif de 1 à 4 personnes	0,50 jour	
Effectif de 5 à 25 personnes	1,00 jours	
Effectif supérieurs à 25 personnes	1,50 jours	

	Audit initial	Surveillance Année 1	Surveillance Année 2	Surveillance Année 3	Total cycle 4 ans
Nombre d'agences auditées	30%	30%	30%	Sites restants (10%)	100%

Chaque PSDM devra adopter sa stratégie en fonction de son nombre de sites et de leurs effectifs. Des critères de risque, de cout et d'organisation doivent être envisagés.

# Les durées d'audit

PSDM multi-sites – exemple d'un réseau de 60 agences avec 40 agences de moins de 4 personnes et 20 agences dont les effectifs sont compris en 5 et 25 personnes



	Audit initial	Surveillance Année 1	Surveillance Année 2	Surveillance Année 3	Total cycle 4 ans
Nombre d'agences auditées	18	18	18	6	60
Durée d'audit siège avec partie centralisée	1,50 jour	1,50 jour	1,50 jour	1,50 jour	6,00 jours
Durée audit agences moins de 4 personnes	6,00 jours (12 agences)	6,00 jours (12 agences)	6,00 jours (12 agences)	2,00 jours (4 agences)	20,00 jours
Durée audit agences de 5 à 25 personnes	6,00 jours (6 agences)	6,00 jours (6 agences)	6,00 jours (6 agences)	2,00 jours (2 agences)	20,00 jours
Temps de préparation et rapport	1,50 jour	1,50 jour	1,50 jour	0,50 jour	5,00 jours
Temps d'audit total	15,00 jours	15,00 jours	15,00 jours	6,00 jours	51,00 jours

120 jours en certification mono-site

## Pour postuler en multi-sites

Groupes de PSDM ou entreprises multi agences qui souhaitent présenter un dossier de certification conjoint.

Constitution d'un système qualité unique, porté par un site central et qui est évalué chaque année.

Obligation de réaliser des audits internes et de piloter des plans d'action centralisés.

# Les avantages réservés aux adhérents de l'UNPDM



## PSDM mono-site

Effectifs	Année 1 audit initial sur site en jour/homme	Préparation et rapport d'audit Hors site	Année 3 Audit de suivi sur site en jours/homme	Préparation et rapport d'audit Hors site	Montant €HT (frais de gestion de dossier et forfait de déplacement inclus)
De 1 à 4 personnes	1	0,5	1	0,5	4200
De 5 à 25 personnes	1,5	0,5	1,5	0,5	5700
De 26 à 125 personnes	2	0,5	2	0,5	7200
Plus de 125 personnes	2,5	0,5	2,5	0,5	8700

Une tarification forfaitaire qui inclue les frais de déplacement

## PSDM multi-sites

Un tarif journalier préférentiel, frais de gestion inclus : 1 200,00€ HT

# Le déroulement d'un audit

Un audit n'est pas un contrôle ni une inspection !

## Avant l'audit

- Coordination logistique avec l'auditeur
- Transmission de documents
- Etablissement d'un plan d'audit

## Pendant l'audit

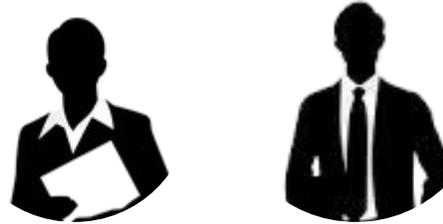
- Présentation des objectifs et de la méthode de l'audit
- Echanges, interviews, revue documentaire, audit de dossiers
- Synthèse de fin d'audit et remise des constats

## Après l'audit

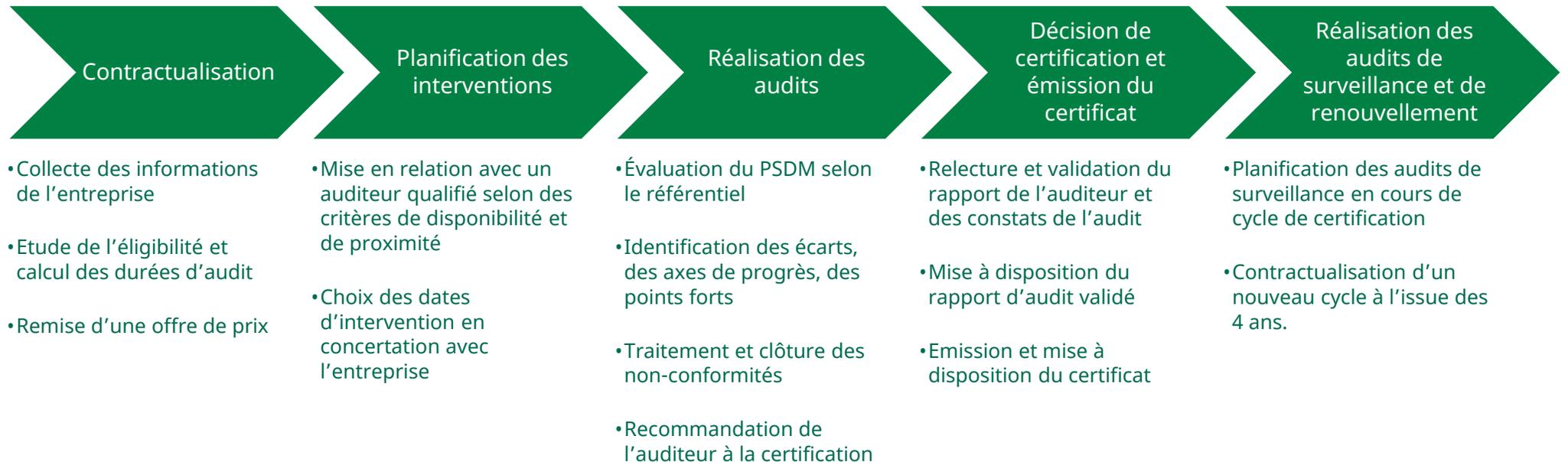
- Echanges complémentaires avec l'auditeur
- Réponse et traitement des non-conformités

Une non-conformité n'est pas un refus de certification mais s'inscrit dans une démarche de progrès.  
La validation et la clôture des non-conformités sont prévues par le référentiel de certification.

# Le processus de certification



Un interlocuteur dédié et identifié pour chaque phase du processus





Promulgation  
du décret  
d'application

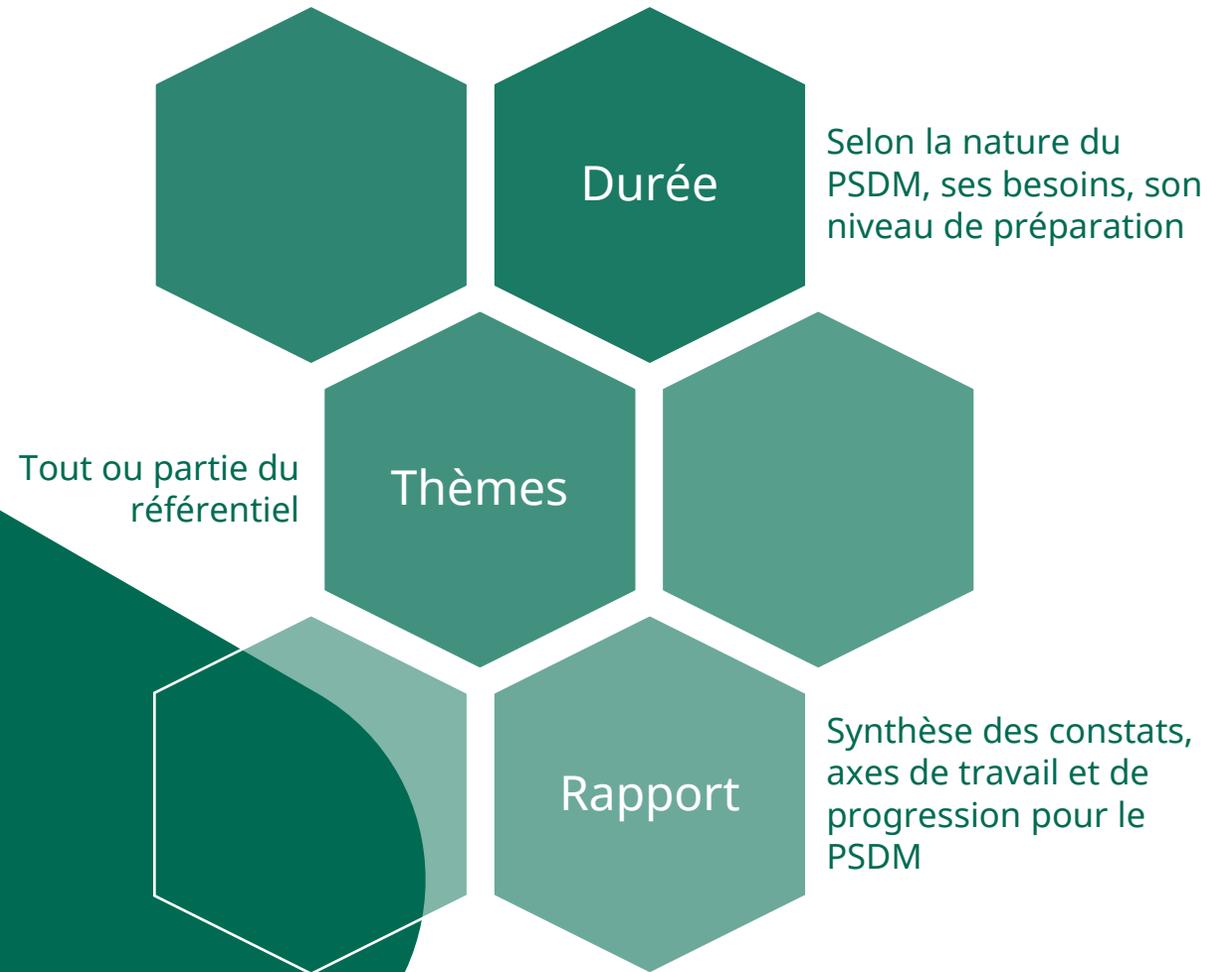
Publication  
du  
référentiel  
HAS  
Juin 2024

## Les prochaines étapes

Entrée en  
vigueur de  
l'obligation  
1<sup>er</sup> janvier  
2025

Réalisation  
d'audits  
blancs

# Les audits blancs - un projet sur mesure



Un tarif journalier spécifique  
1 100,00€ HT



# Votre interlocuteur



Pierre-François TRILLAT

Responsable de filière – chargé du projet PSDM  
pierre-francois.trillat@dekra.com  
07 72 20 09 90

[www.dekra-certification.fr](http://www.dekra-certification.fr)



Retrouvez-nos  
actualités PSDM sur  
LinkedIn